



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Alcoolisation des adolescents

Question écrite n° 34720

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'alcoolisation des adolescents devenue en quelques années un phénomène de société. Diverses enquêtes montrent que l'alcool est le produit psychoactif préféré des mineurs devant le tabac et le cannabis. L'alcool est la substance la plus consommée chez les jeunes de 17 ans, les garçons étant les plus exposés. L'alcool entraîne 15 décès par semaine chez les 15-25 ans, principalement par accidents de la route et suicides. Les actions de préventions sont nombreuses mais elles ne suffisent pas. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les mesures que le Gouvernement va mettre en place afin de diminuer les décès des jeunes par excès d'alcool et quelles sont les actions de prévention qui seront mises en œuvre vers ces jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34720

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2020](#), page 8906

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)